

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 337 . Janvier 2021



P.3
ACCUEIL MAIRIE : OUVERTURE

P. 9
ANNÉES 50-60, RACONTEZ-NOUS !

**Encarts : calendrier 2021 collecte déchets
et carte de vœux**



► **Edito du maire**

Si nous considérons toujours notre commune comme une terre viticole, nous pouvons dire que cette année 2020 n'aura pas été un grand cru. Contraintes, privations et restrictions auront été les mots-clés de cette année particulière. Néanmoins, durant cette période, des actions positives ont émergé : solidarité, entraide, encouragement et bienveillance, retenons-les.

Oublions cette année difficile et attaquons 2021 de plain-pied avec espoir, motivation, projets familiaux, professionnels et récréatifs.

En ce qui concerne la municipalité, cette année sera aussi synonyme de projets à mettre en route avec votre participation dans le cadre de la démocratie participative.

Soyons solidaires et attentionnés pour faire de cette nouvelle année un grand millésime.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Daniel Pageau, maire de Couffé

Un temps d'échange et de rencontre avec la population.

Contrainte d'annuler la traditionnelle cérémonie de vœux organisée au mois de janvier, l'équipe municipale, dans le respect des mesures sanitaires, réalisera la distribution du bulletin annuel les 22-23 et 24 janvier et viendra à votre rencontre à cette occasion.



Au fil du Conseil municipal...

Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site Internet de la commune **www.couffe.fr**

Le résumé est affiché dans le panneau sur la façade de la mairie.



► **séance du 10 DECEMBRE 2020**

PRÉSENTS : Mme AURILLON Noémie, M. BLANDIN Fabrice, Mme BOISSINOT Raïssa, M. BRULÉ Joseph, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUÉ Frédéric, Mme FAYOLLE Julie, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, Mme GUYONNET Émilie, M. JOUNEAU Daniel, Mme LE MOAL Sylvie, Mme LELAURE Suzanne, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie, M. PAGEAU Daniel, M. RAMBAUD Jérémy, M. RICHARD Thierry, M. SOULARD Eric, M. TERRIEN Yves, Mme THOMINIAUX Leïla, Mme VALEAU Roseline

ABSENTE-EXCUSÉE : Mme FABERT Audrey.

POUVOIR : Mme FABERT Audrey donne pouvoir à M. PAGEAU Daniel.

Démission de Bruno MICHEL et installation de Daniel JOUNEAU

M. le Maire a annoncé en début de séance que Bruno MICHEL, conseiller délégué à la voirie et aux bâtiments avait donné sa démission pour convenances personnelles. Il est remplacé par Daniel JOUNEAU en tant que conseiller municipal à compter du 4 décembre 2020. La réorganisation sera revue au prochain Bureau municipal et présentée lors du Conseil de janvier 2021.



Bruno quitte ses fonctions d'élu au début de son 4^e mandat, au grand regret de Monsieur le Maire et du Conseil. Dans son courrier de démission, Bruno remercie l'équipe pour les bons moments passés ensemble et souhaite un bon chemin à l'ensemble du Conseil municipal et au personnel. **La municipalité remercie Bruno pour ses nombreuses années d'engagement et de compétence au sein de la commune et lui souhaite beaucoup de plaisirs à partager en famille et avec ses amis.**

Convention de mise à disposition du terrain de Foot à cinq

La fédération Française de Football a accordé, au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur, une aide financière d'un montant de 30 000,00€ à la commune de Couffé pour la réalisation d'un terrain de foot à 5. Le Conseil a approuvé à l'unanimité la proposition d'une convention de mise à disposition à titre gratuit du terrain de foot à 5 et des équipements, entre la commune de Couffé et la ligue de football régionale, pour l'organisation d'événements sportifs organisés par le district foot 44 et la ligue de football régionale.



Accueil du public en mairie : ouverture d'un créneau horaire

Afin de permettre un accueil physique et téléphonique plus large, il a été proposé d'ouvrir un créneau supplémentaire le lundi de 14h à 16h. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par une abstention et 22 voix pour, a validé cette proposition. Ainsi, à compter du 1er janvier 2021, les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public sont :



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 12h	9h - 12h30	9h - 12h30	9h - 12h30	9h - 12h	9h - 12h
14h - 16h				14h - 17h	

Fermé les samedis en JUILLET et AOÛT

Un séminaire pour les élus sur le thème de la démocratie participative

Conformément aux engagements de campagne de la liste Naturellement Ensemble à Couffé, et dans la continuité de l'intégration des citoyens dans les commissions et groupes projets, la commission Démocratie Participative et Développement Durable propose à l'ensemble du Conseil de participer à un séminaire afin de familiariser l'équipe municipale à la notion de Démocratie Participative et aux différents outils d'animation de groupe de travail. Ce séminaire, qui se déroulera autour du 20 février, sera animé par des intervenants extérieurs et, si possible, accompagné de témoignages d'une commune qui a mis en place ce mode de fonctionnement. Une occasion pour les élus de se rassembler dans un cadre différent des réunions et commissions habituelles. Le Conseil accorde à l'unanimité l'organisation de cette journée.



Salle polyvalente : demande d'utilisation par l'orchestre OASIS

L'orchestre Oasis, professionnel du spectacle, très fortement impacté et pénalisé par la crise sanitaire de la Covid-19 depuis le mois de mars 2020, sollicite l'utilisation de la salle polyvalente afin d'organiser une répétition professionnelle pour la création de son spectacle 2021. En raison des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire, le Conseil municipal accorde à titre gracieux, la mise à disposition de la salle polyvalente pour cette répétition du 17 décembre midi au 20 décembre 2020.

Commissions de la COMPA : désignation de conseillers et référents

• Conseillers pour les commissions intercommunales

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis est administrée par le Conseil communautaire composé de 56 élus dont deux Coufféens, Daniel PAGEAU et Leïla THOMINIAUX. La COMPA est animée par un bureau et organisée en six commissions. En complément des deux élus communautaires qui siègent au Conseil et dans les commissions, elle permet à chaque commune membre d'être représentée par un élu du Conseil municipal.

Il a été décidé, après délibération unanime, l'inscription des élus aux commissions comme indiqué ci-dessous :

Commissions thématiques	Élu(e)
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ▪ Documents d'urbanisme (SCOT, PLH, ...) ▪ Urbanisme ▪ Habitat ▪ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage	Leïla THOMINIAUX
ANIMATIONS – SOLIDARITÉS – SANTÉ ▪ Culture ▪ Santé ▪ Prévention ▪ Sports / Équipements aquatiques	Daniel PAGEAU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ▪ Développement Économique ▪ Animation Économique ▪ Tourisme ▪ Numérique / Formation	Joseph BRÛLÉ
ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITÉ – ÉNERGIES ▪ Déchets ▪ Assainissement ▪ Eau / milieux aquatiques ▪ Énergies	Yves TERRIEN
FINANCES – MOYENS TECHNIQUES ▪ Finances ▪ Juridique ▪ Systèmes d'Information ▪ Gestion patrimoniale	Suzanne LELAURE
RURALITÉ – MOBILITÉS ▪ Mobilités ▪ Agriculture ▪ Économie circulaire ▪ Alimentation	Leïla THOMINIAUX

• Référents relais

Le Conseil municipal a désigné les référents suivants :

- ✓ **Déchets** : Yves TERRIEN
- ✓ **Assainissement** : Joseph BRÛLÉ
- ✓ **Transport scolaire** : Julie FAYOLLE
- ✓ **Bibliothèque** (lecture publique) : Suzanne LELAURE



Pôle Intercommunal du Fromentin : désignation des membres pour Couffé

La création du « **Pôle Intercommunal du Fromentin : Accompagnement et Dépendance** » (fusion au 1er janvier 2021 de l'EHPAD Saint-Pierre et de l'ACAMD de Ligné) génère la désignation de membres au Conseil d'administration pour la commune de Couffé entre autres (cf article en page 15).

COMPA : rapport annuel 2019 d'activités (déchets ménagers et assainissement)

• Déchets ménagers

Événements marquants de l'année 2019 :

- Adhésion à la SPL UniTri pour le tri des emballages d'ici 2022,
- Mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des plastiques et petits alus,
- Généralisation de la collecte des ordures ménagères et emballages toutes les 2 semaines,
- Mise en œuvre du contrôle d'accès en déchèteries.
- Extension du parking de la recyclerie
- Démarche de création d'une centrale photovoltaïque sur l'ISDN

La grille tarifaire sera revue en 2021.



• Assainissement collectif et non-collectif

→ Le Service assainissement collectif

Sur la COMPA, il regroupe 20 858 abonnés en 2019 pour une population estimée à 47 973 habitants.

Pour la commune de Couffé : 555 abonnés en 2018 et 569 en 2019, soit une évolution de +2,5%

Le volume facturé aux usagers assis sur les consommations en eau potable (hors LVA, GALLIANCE), représente en 2019 : 2 097 230 m³,

Pour la commune de Couffé, la facturation en 2018 s'élève à 37 315 m³, et 45 463 m³ en 2019, soit une évolution de +18%.

Les réseaux : un linéaire de canalisations de plus de 400 km, dont 3,2 km de réseau unitaire (centre-ville d'Ancenis), avec une densité de branchements qui varie de 34 à 74 branchements par km.

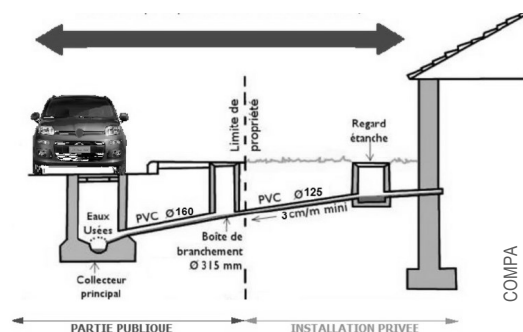
Pour Couffé : postes de relèvement : 3 unités ; réseau de collecte : 11 833 ml ; réseau de refoulement : 1 251 ml ; regards et branchements : 255 unités ; densité (nb branchement par km) : 48 u par km.

L'entretien : le taux de curage atteint 5,9 % du linéaire réparti sur l'ensemble du territoire.

Les volumes collectés ne sont pas précisément connus car toutes les stations ne sont pas équipées de mesure de débit. Le volume total annuel peut être évalué à plus de 4 millions de m³.

Les stations de traitement : 41 stations de traitement pour une capacité totale de 135 335 EH ; 3 filières principales : boues activées, lagunage et filtres plantés.

L'âge du parc varie de 2 à 44 ans. Les deux stations les plus importantes en terme de capacité ont plus de 35 ans.



Vie municipale

Les analyses réalisées : 280 bilans d'auto surveillance réalisés en 2019 :

- ✓ 104 sur la station d'Ancenis-Saint-Géréon (78 000 EH) ;
- ✓ 52 sur la station de Saint-Mars-la-Jaille (13 000 EH) ;
- ✓ 12 sur les stations de Vair-sur-Loire, Le Cellier, Varades, Ligné, Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire, Oudon et Mouzeil (supérieures à 2000 EH) ;
- ✓ de 1 à 2 bilans par an sur les 32 autres stations (inférieures à 2000 EH).

Les recettes du budget : la recette issue des redevances s'élève à 2 022 472 € pour l'année 2019. Elle représente 74 % des recettes de fonctionnement.

Les recettes liées à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif s'élèvent à 346 410 €.

Projets et évolutions :

Objectifs	Actions	Avancement
Mettre à niveau les stations de traitement	9 stations concernées à moyen terme, ainsi que des travaux de mise aux normes des équipements d'auto-surveillance et de mise en sécurité de certains ouvrages	Travaux et études initiés en 2019
Réhabiliter et renouveler les réseaux de collecte	Limiter les eaux parasites et les déversements d'eau non traitée.	en continu
Créer schémas directeurs et réviser l'ensemble des zonages d'assainissement	Identifier les besoins futurs des communes, notamment avec les documents d'urbanisme, en recherchant une cohérence intercommunale et pouvoir affiner les investissements.	Étude en cours depuis 2019

→ Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

	2018	2019	Variation 2018-2019
Contrôle de conception et d'implantation	251	238	-5,2%
- dont installations neuves (permis de construire)	58	78	34,5%
- dont installations existantes (réhabilitations)	193	160	-17,1%
Contrôle de bonne exécution des travaux	155	184	18,7%
Diagnostic des installations existantes dans le cadre de ventes	203	218	7,4%
Contrôle périodique des installations existantes (depuis juillet 2012)	817	1628	99,3%
Entretien des installations existantes (nouveau marché depuis avril 2017) – service non obligatoire proposé aux usagers	256	378	47,7%



Réalisations 2019 pour Couffé

- ✓ 9 contrôles de conception
- ✓ 10 contrôles de bonne exécution des travaux
- ✓ 7 diagnostics dans le cadre d'une vente.

Taux de conformité des dispositifs d'ANC (indicateur de performance)

Le taux de conformité est défini comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes (ou ayant fait l'objet d'une conformité connue et validée par le service) à la fin de l'année considérée, et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

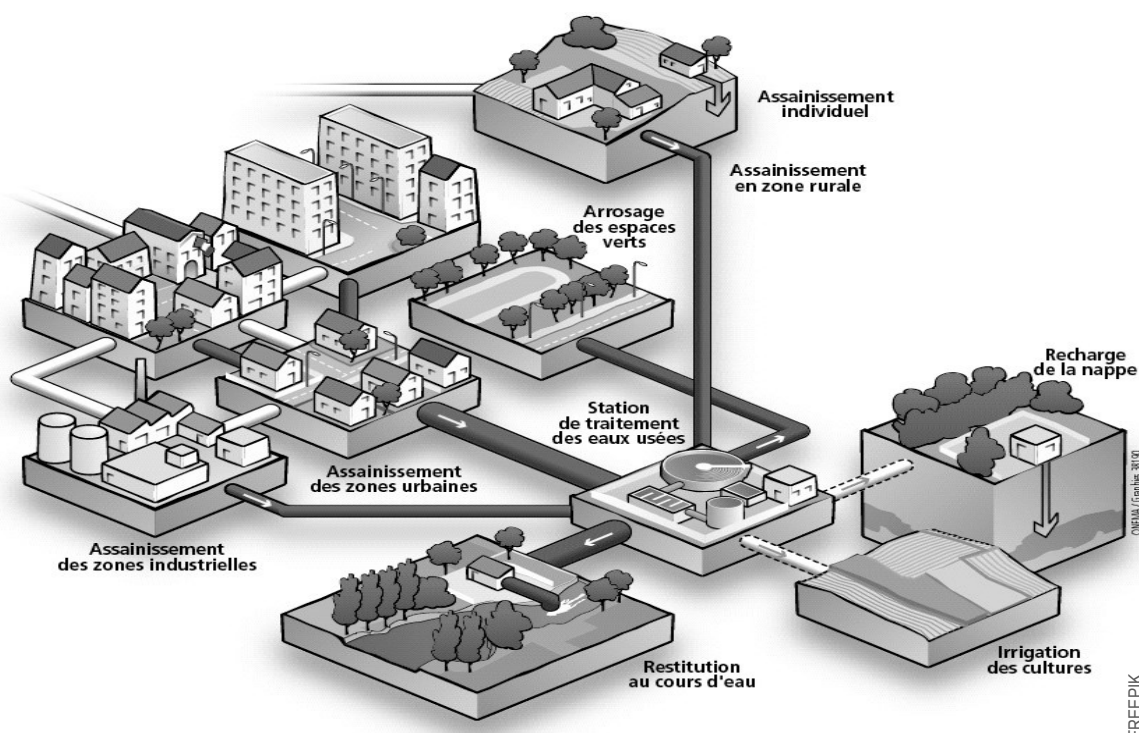
(Arrêté du 2 mai 2007)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service	9550	9428	9487	9705	9816	10181
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée	3650	3796	3937	4076	4226	5569
Taux de conformité (%)	38,2%	40,2%	41,5%	42,0%	43,0%	54,7%

Le résultat de clôture du budget SPANC est de 335 419.91 €.

Débat ayant suivi cette présentation :

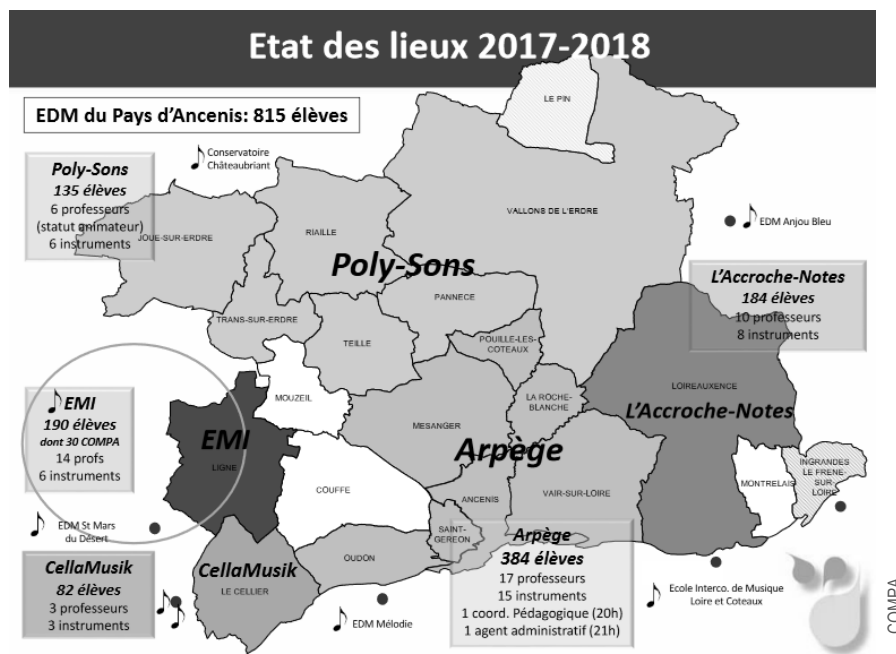
- ✓ La COMPA qui a la compétence « Assainissement », organise les contrôles sans suivi particulier sur les réalisations à effectuer.
- ✓ Lors d'une rencontre avec les services de la COMPA et de l'eau il leur a été demandé que la mairie soit informée des travaux à effectuer.
- ✓ A ce jour, sur la commune, 11 habitations sont sans « assainissement non collectif » et 62 logements ont un assainissement non-conforme avec risque sanitaire et environnemental.
- ✓ La mairie peut intervenir en faisant valoir la « police du maire » et dresser un procès-verbal pour les assainissements non-conformes.
- ✓ Ce sujet sera à travailler par les commissions « communication et urbanisme » (organisation par exemple d'un forum sur l'habitat avec présentation des aides, infos, etc...).



COMPA : structuration enseignement musical (secteur Sud-Ouest)

Le 19 novembre les communes du secteur sud-ouest de la COMPA, en présence de Nadine YOU, Vice-présidente Animation-solidarités-santé, Vincent DENIAUD, Directeur pôle Animation-solidarités-santé, Fabienne COSSET, Responsable du service culturel, se sont réunies pour un partage d'informations sur la compétence «Coordination des écoles de musique» et présentation du diagnostic 2018.

Deux communes (Couffé, Mouzeil) ne bénéficient pas de ce service.

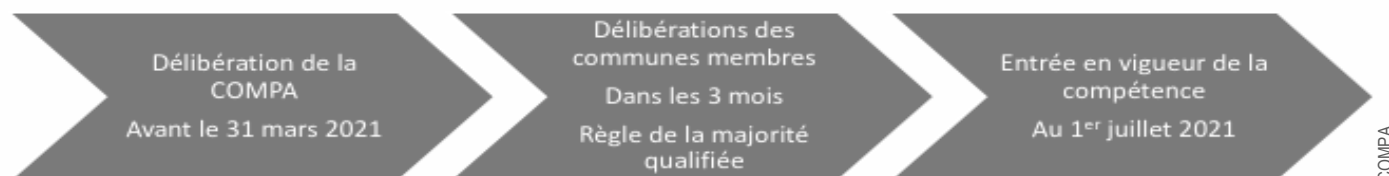


La mobilité, présent et futur : la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités)

Aujourd'hui, la COMPA exerce la compétence du transport scolaire, par délégation de la Région Pays de la Loire. Elle gère le service de transport collectif sur réservation Lila à la Demande, en partenariat avec la région. Elle est impliquée dans les aménagements du Pôle d'Echange Multimodal d'Ancenis et des haltes ferroviaires de Oudon et Varades. Enfin, elle coordonne et finance le parc de scooters et voitures du Réseau Mobilité, destiné à favoriser et encourager la mobilité dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de stage, ou de rendez-vous médicaux.

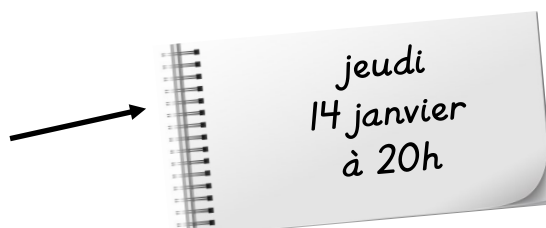
La Loi d'Orientation des Mobilités, promulguée fin 2019, offre à la COMPA l'opportunité de devenir demain Autorité Organisatrice de la Mobilité. Dans ce cadre, elle pourrait élaborer une stratégie de mobilité du territoire, et décider des services à organiser ou à soutenir. Elle pourrait se saisir des lignes régulières ou à la demande (ALEOP), des déplacements doux, du covoiturage, des mobilités solidaires, etc.

La COMPA devra prendre position quant aux compétences qu'elle entend exercer avant le 31 mars.



La commune sera questionnée sur son action concernant la mobilité.

Prochain Conseil municipal



Les commissions vous informent

► Solidarités

► Téléthon

1 336 euros, c'est le montant récolté lors du TELETHON 2020. Une urne était à disposition de tous à l'accueil de la mairie; merci aux donateurs.

En effet, suite aux conditions sanitaires imposées, les manifestations et animations prévues ont dû être annulées. Nous tenons à remercier les associations qui s'y étaient engagées et nous leur donnons rendez-vous en décembre 2021.



► Boîtes de Noël solidaires

La commune de Couffé a participé à l'opération des boîtes de Noël solidaires organisée par le Pays d'Ancenis. Ces boîtes étaient à déposer au Café Beaufreton et à l'épicerie Anizon jusqu'au 20 décembre. Les Coufféens ont su se mobiliser dans un délai très court. Pour une première, ce fut une réussite. Ce sont 31 boîtes qui ont été collectées et réorientées vers les Restaurants du Coeur.

► Distribution de cadeaux en maisons de retraite

La commission solidarité et le CCAS ont, comme chaque année, pensé aux Coufféens résidant dans les maisons de retraite. Ils sont une vingtaine. Cette année, nous avons été contraints de déposer les cadeaux à l'accueil en raison des règles sanitaires. Nous espérons que malgré ces conditions, ce petit présent (drap de bain, friandises, plante) réchauffera le cœur de nos aînés et bien sûr, dès que nous le pourrons, nous irons leur rendre visite.

► Les axes prioritaires de la commission solidarité

Le 24 novembre 2020 a eu lieu la première commission extra-municipale Solidarité. Ce sont 19 élus et citoyens qui se sont réunis pour cette commission. Après un bilan sur les six derniers mois passés, les participants ont travaillé ensemble pour trouver des axes prioritaires. Cinq actions ont été retenues :

- Etude des besoins sociaux (diagnostic)
- Accompagnement pédestre des enfants dans leurs déplacements extra-scolaires
- Aide aux devoirs
- Portage-partage de livres
- Manifestation : rétrospectives des années 1950/1960 avec des témoignages des personnes

Cinq groupes de citoyens et d'élus ont été constitués pour mener à bien ces actions.

► Souvenirs, souvenirs : années 50 / 60, racontez-nous !

Vous êtes nés avant 1950, vous avez des souvenirs des années 50/60, alors, racontez nous ! Vos témoignages écrits, photos et anecdotes sont les bienvenus.

Ceci nous permettra de construire un projet intergénérationnel.

Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- vous souhaitez qu'un membre de la commission vienne écouter votre témoignage ou qu'un membre de la commission vous rappelle : dans ces deux cas, laissez vos coordonnées à la mairie de Couffé au 02 40 96 50 05 ou par mail mairie@couffe.fr
- Vous pouvez aussi déposer vos récits/documents à la mairie aux heures d'ouverture.

Tous les documents prêtés seront restitués.



PIXABAY

► Culture

La commission s'est réunie le 7 décembre. La définition du rôle de la commission a été présentée, ainsi que le rôle des groupes projets.

Un groupe projet programmation culturelle Althéa 2020-2021 est mis en place. Quelques membres de la commission précédente l'intègrent.

Lors de cette réunion, l'organisation de la projection du dessin animé Samy était à l'ordre du jour. Compte-tenu de la situation sanitaire, la commission a été contrainte d'annuler cet événement. Nous attendons les prochaines directives qui permettront à nouveau l'ouverture des salles de spectacles.



A noter, les inscriptions aux spectacles sont désormais possibles

avec un formulaire numérique disponible sur IntraMuros et le site Internet (cf page 16 spectacle du 23 janvier).

► Voirie

La 1ère réunion de la commission extra-municipale voirie s'est déroulée début décembre en présence des élus et citoyens.

En introduction, le maire a présenté la charte et le règlement. Un tour de table a permis à chaque personne de se présenter et les missions ont été évoquées par la commission.

Un retour sur les derniers mois de l'activité mobilité/voirie a permis de résumer les sujets suivants :



- ✓ réflexion sur les busages de confort
- ✓ suppression de la chicane intermédiaire route de Mésanger
- ✓ demande d'abribus à la Bézinière et à la Bourgonnière
- ✓ rencontre des villages de la Tessaudière, de la Guinière et de la Croix pour des problèmes de vitesse.

Une organisation a été mise en place. La commission fonctionnera en équipes ainsi réparties :

- voirie et réseaux
- mobilité avec groupe trail (précurseur des sentiers et voies douces)
- présentation avant-projet du carrefour de la Favrie

► Économie locale

La Commission s'est réunie le 9 décembre 2020 avec 5 représentants d'entreprise.

Pour la prochaine réunion, une invitation sera envoyée à tous les artisans-commerçants et professions libérales de la commune.

Les sujets évoqués ont été les suivants :

- l'association des artisans commerçants : elle existe toujours mais ne fonctionne plus pour le moment
- relancer une foire commerciale en 2022 avec les communes voisines
- situation sanitaire liée au Covid-19 et bilan
- présenter les 52 entreprises dans le Couffé-Infos à raison de 4 portraits par mois
- lancement d'une vidéo pour présenter les entreprises/commerces sur IntraMuros

La commission a évoqué la possibilité de mettre en place un projet pour activer cette commission : l'objectif étant de réunir et fédérer les commerçants artisans dans le cadre d'une conférence avec thème.

► Sport-Loisirs : rencontre avec l'animateur sportif départemental

Actuellement, les activités sportives proposées par le département dans le cadre communal sont interrompues. La reprise est à ce jour envisagée le 20 janvier.

A Couffé, l'animateur Nicolas LAMBERT intervient habituellement les vendredis avec deux groupes : CE1/CE2 comptant 24 élèves de 16h45 à 18h et CM1/CM2 comptant 15 élèves de 18h à 19h15.

Les inscriptions pour l'année s'effectuent à la rentrée scolaire. Les activités sont proposées jusqu'à fin août. En période de vacances scolaires des stages sont proposés, jusqu'à 24 jeunes. Le jeune qui est inscrit peut participer à tous les stages proposés sur le département. Nicolas évoque la chance à Couffé d'avoir un mur d'escalade ainsi qu'un plan d'eau comme le nôtre, car il dispose ainsi du nécessaire pour y proposer des animations nautiques, type paddle... Cette pratique s'inscrit dans la politique sportive, visant à proposer des initiations diversifiées au public. Pour ces activités de plein air et aquatiques, le département prend notamment en charge les analyses de l'eau avant les stages.



► Groupe projet pour la recherche d'un médecin



La COMPA s'est saisie de la compétence « santé » depuis plusieurs années. Elle a réalisé un diagnostic territorial de santé en 2013, actualisé en 2019. Il a permis d'identifier un vieillissement des professionnels de santé, notamment des médecins, ainsi qu'une augmentation des temps partiels. Pour trouver un médecin, il faut 6 mois à 2 ans minimum.

En juin 2019, le secteur de la COMPA, 66 000 habitants, comptait 45 médecins dont 4 salariés (hors hôpital). L'âge moyen est de 47 ans, et 7 ont plus de 60 ans. Vallons-de-l'Erdre dispose d'1 médecin âgé de 65 ans, Varades de 3 médecins, dont 2 à mi-temps. Oudon et Belligné n'ont plus de médecin.

Le groupe projet créé autour du Maire Daniel PAGEAU, et des élus, Roseline VALEAU, Sylvie FEILLARD, Suzanne LELAURE, Sylvie LE MOAL, a été rejoint par les professionnels de santé de la commune. Le docteur BAZIN, le pharmacien Monsieur COLIN et la kinésithérapeute Madame COTTON vont apporter leur connaissance du milieu médical et contribuer à la recherche d'un médecin pour notre commune.

► Groupe Décorations de Noël

La municipalité souhaite mettre en place un groupe "Décorations de Noël" pour travailler sur des perspectives de décorations et d'illuminations de Noël.

La mission de ce groupe sera de :

- suivre les avancées des décorations,
- monter des projets de décorations de Noël en lien avec l'agent technique municipal Mathieu Sorin en charge des illuminations de fin d'année.
- budgétiser les achats et le renouvellement des décorations avec l'agent,
- être le lien avec le Conseil municipal.

Le groupe sera composé de : Raïssa Boissinot (référente), Sylvie Le Moal, Frédéric Delanoue, Daniel Jouneau, Laurent Gouret, Thierry Richard. Par la suite, le Conseil communal des enfants sera associé à ce groupe.



► Numérotation des maisons dans les villages

D'ici à fin 2021, l'ensemble des lieux-dits de plus d'une habitation sera numéroté.

La commune va procéder aux numérotations des maisons dans les villages suivants : Le Haut et Bas-Vieux-Couffé, la Simonetière, le Bois Brillant, la Guillardière et les Landreaux.

Certains coufféens s'interrogent quant à l'attribution de ces numéros. Ils sont définis avec précision, en fonction de la distance (en mètres) à partir du panneau de l'entrée du village. Ce qui permet, par la suite, de pouvoir insérer un logement entre deux autres et ainsi éviter les bis et les ter qui sont souvent source d'erreur. Les numéros impairs sont à gauche et les numéros pairs à droite, en venant du centre de Couffé.

Les panneaux indicateurs des villages sont implantés selon le même processus.



► Espaces verts et milieux aquatiques : entretien des espaces publics



Mis en place par le Ministère en charge de l'agriculture, suite au Grenelle de l'Environnement, le plan "Ecophyto" vise à supprimer progressivement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques partout où cela est possible dans les jardins, les espaces végétalisés et les infrastructures, et limiter leur impact sur l'environnement et la santé humaine.

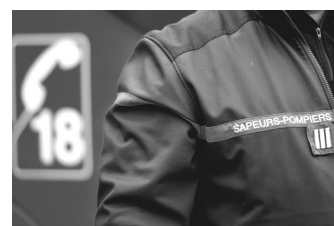
Concrètement, cela se traduit pour le Service Espaces Verts à ne plus avoir recours à ces produits chimiques, et oblige donc à trouver des techniques alternatives.

C'est pourquoi, un essai de semis d'un mélange fleuri spécial "pied de mur" est en test sur plusieurs points du centre bourg : pieds de façades, autour de la Mairie, bords de voies douces. Si cet essai s'avère concluant, il sera reconduit, puis étendu.

En attendant la floraison prévue à partir d'avril, merci de porter un regard particulier sur cette végétation concurrente aux "herbes spontanées".

Dernière minute : Calendrier des Pompiers de Ligné

Une urne est à disposition avec les calendriers des Pompiers de Ligné à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.



Événements

► Covid 19 : dans la vie économique et sociale de Couffé

Les commerçants, artisans et associations ont été invités à partager leurs expériences vécues en cette période particulière que nous vivons tous actuellement.

Les témoignages vidéos des acteurs de la vie économique et associative de Couffé ont été réalisés en collaboration avec la commission communication par Pascale Robert et Antonio Ruiz.

Pour les découvrir, nous vous invitons à visionner les reportages sur IntraMuros et prochainement sur le site Internet de la commune.

Merci aux acteurs et à nos deux reporters pour leur participation à cette initiative.



Infos mairie

Entretenir mon assainissement individuel



La COMPA propose un service d'entretien et de vidange des installations d'assainissement non collectif, par un vidangeur agréé, aux usagers qui le souhaitent et à un prix préférentiel (une vidange doit être réalisée tous les 6 ans en moyenne).

A titre d'information, le tarif d'une vidange de fosse septique de volume jusqu'à 3 000 litres s'élève à 135 € TTC.

Ce service vous intéresse ?

Pour bénéficier des prix COMPA, retourner le formulaire de commande téléchargeable via le lien ci-dessous :

https://www.pays-ancenis.com/fileadmin/user_upload/Entretien_ANC_-_Formulaire_Vidange_2020.pdf

Bientôt 16 ans ? Recensement JDC !

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles français, **doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis). Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr.

- **Actualité Covid-19** : les Journées Défense et Citoyenneté sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les jeunes qui ont effectué leur démarche d'inscription peuvent réaliser leur Journée Défense et Citoyenneté en ligne. Pour cela, il faut disposer d'un compte personnel sur majdc.fr

Fermeture temporaire du Terrain de Football à 5

Suite aux différentes mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire de la Covid-19 et afin de limiter la propagation du virus, le terrain de football à 5 est interdit d'accès jusqu'à nouvel ordre.

Nouveau : « le salon beauté et bien-être de Laëtitia »

Laëtitia COLLET vous accueille au 552 les Mazeries - 44521 COUFFÉ : massages du Monde, minceur, antirides, esthéticienne.
Téléphone : 06 58 86 28 73 - Mail : massagespros@yahoo.fr - Site : salondelaetitia

Vie Intercommunale

Halte-garderie « Les Libellules »

La halte-garderie « Les Libellules », qui a rouvert depuis septembre, est heureuse d'accueillir les copains de l'an passé et les nouveaux pour profiter pleinement des activités : jeu libre, activités motrices, activités manuelles, rigolades sont au rendez-vous pour notre plus grand plaisir !

Échanges, partage d'informations, anecdotes humoristiques sont au cœur des transmissions avec les parents !

Nous attendons avec impatience les lectures de Marie-Cécile qui doit revenir en 2021 et les nombreux autres projets qui tourneront autour des couleurs !!!

Pour rappel, la halte-garderie est ouverte les lundis et vendredis de 9h15 à 16h15 hors vacances scolaires, n'hésitez pas à nous contacter ...

MEILLEURS VŒUX A TOUS POUR CETTE ANNEE 2021 !

SIVOM du Secteur de Ligne - Halte-garderie « Les Libellules »
Maison de l'enfance - 44521 Couffé - 06 34 04 44 43 - haltecouffe@orange.fr



Pôle Intercommunal du Fromentin « Accompagnement et Dépendance » à partir du 1er janvier 2021

Au cours de l'Assemblée générale extraordinaire du mardi 1er décembre 2020, qui s'est tenue en distanciel en raison de la situation sanitaire, les administrateurs de l'Association de Communes d'Aides et de Maintien à Domicile (A.C.A.M.D) et de l'Association Maison de Retraite St-Pierre, ont validé le projet de fusion des 2 associations.

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de Ligné se situe depuis son ouverture en 1999 dans les locaux de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Des liens de coopération se sont développés au cours des années. Dans un contexte de rénovation du secteur médico-social, les administrateurs envisageaient, depuis quelques mois, ce rapprochement, afin de mieux répondre aux besoins des habitants en perte d'autonomie de notre territoire. Ce projet s'inscrit aussi dans celui de la construction d'un nouvel EHPAD.

A partir du 1er janvier 2021, une seule entité assure la gestion de ces 2 services (SSIAD et EHPAD) sous la dénomination « Pôle Intercommunal du Fromentin : Accompagnement et Dépendance ».

François Guyard, directeur, supervisera l'ensemble de la structure et continuera particulièrement à gérer la vie de l'EHPAD. Il reste joignable, avec Agnès Lebrun, infirmière coordinatrice, au 02.40.77.04.23.

Stéphanie Gadsaude, infirmière coordinatrice côté SSIAD, organisera le service des aides-soignantes à domicile. Elle est joignable au 02.51.12.26.04.

Dans l'attente de la construction du nouveau bâtiment qui accueillera l'EHPAD et le SSIAD, le « **Pôle Intercommunal du Fromentin : Accompagnement et Dépendance** » vous accueille au **98 rue des Marronniers à Ligné**.

Désignation des membres pour la commune de Couffé au Conseil d'administration (cf page 5 extrait du CM)

De nouveaux membres élus vont siéger au sein du Conseil administration. Pour Couffé :

- ✓ Daniel PAGEAU, maire de Couffé, en tant que membre de droit avec voix consultative ;
- ✓ Roselyne VALEAU, adjointe, en tant que membre de droit avec voix délibérative et représentante du secteur des affaires sociales ;
- ✓ Eugénie MBILEMBI-BOMODO, conseillère municipale, en tant que membre de droit avec voix délibérative et représentante du CCAS.

D'autres membres, désignés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2020, vont aussi siéger avec voix délibératives en tant que personnes intéressées par les secteurs du maintien à domicile et/ou de l'accueil en structure ; il s'agit de Josiane BOIZIAU et de Suzanne LELAURE.



COMPA : 400 000 € d'aide pour soutenir l'activité économique de proximité

« En ce moment de grande difficulté, nous avons à cœur d'agir rapidement et efficacement auprès des acteurs économiques de proximité, fortement touchés par le second confinement et les fermetures administratives qui en découlent. C'est pourquoi la COMPA a provisionné 400 000 € pour la mise en place concrète d'une aide aux loyers et aux échéances de prêts. Cette aide pourra, nous l'espérons, apporter un peu de répit aux professionnels du Pays d'Ancenis, acteurs centraux de notre vitalité territoriale. » Maurice Perrion, Président de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

Quelle forme prend ce dispositif d'aide ?

Il vise à couvrir le loyer mensuel hors taxe ou l'échéance de prêt bancaire hors charges de certaines entreprises du territoire dans la limite de 1000 € par mois.

A qui s'adresse-t-il ?

Il concerne les commerçants, les artisans et les bars, restaurants, salles de sport, etc... touchés par une fermeture administrative liée au deuxième confinement sur la période du 29 octobre 2020 jusqu'à fin janvier 2021 conformément au décret N°2020-1310 DU 29/10/2020.

Pour en bénéficier il faut :

- > Avoir son siège social ou son établissement principal sur Pays d'Ancenis avant le 1er septembre 2020,
- > Être à jour de ses cotisations et contributions sociales avant la crise sanitaire COVID-19,
- > Justifier d'une existence au 1er septembre 2020,
- > Avoir subi une fermeture administrative conformément au décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020.

Quels sont les délais ?

Les entreprises désireuses de bénéficier du dispositif peuvent déposer leur dossier à partir du 28 décembre 2020 et

- Jusqu'au 31 janvier 2021 pour les entreprises fermées en novembre 2020,
- Jusqu'au 28 février 2021 pour les entreprises fermées en novembre, décembre 2020 et janvier 2021.

Comment procéder à la demande d'aide ?

Un dossier est à remplir à partir du 28 décembre et à renvoyer complété avec cinq pièces justificatives via un formulaire en ligne sur **www.pays-ancenis.com**. La COMPA ensuite réceptionne les demandes, vérifie la complétude du dossier, contrôle les pièces et procède au mandatement dans un délai de 15 jours.

En cas de difficultés ou pour des renseignements, contacter la COMPA au 02 40 96 31 89.

Vous pouvez aussi envoyer un mail à : **aideauxloyers@pays-ancenis.com**.

A noter : Ce dispositif permettrait de venir en aide à environ 400 commerces du territoire.

Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com et toute l'actualité sur la page Facebook (COMPA44150) !



SOS URGENCE GARDE D'ENFANT : recherche bénévoles

La section du pays d'Ancenis regroupe les 20 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

Notre activité consiste à garder ponctuellement des enfants, assurer un dépannage immédiat, occasionnel à des parents devant faire garder leurs enfants dans l'urgence en raison d'une défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant, rendez-vous imprévu, etc.

Cette garde s'effectue soit au domicile de l'enfant, soit chez une mère d'accueil. Ce service ne fonctionne qu'avec des bénévoles, uniquement en période scolaire du lundi au vendredi de 8 à 18 heures et un seul numéro de téléphone : 02 51 14 18 61. En cas de garde dans la famille de l'enfant, les frais de déplacements sont remboursés à la mère d'accueil. Une participation financière libre est demandée à la famille pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.



Afin d'étoffer notre équipe, nous recherchons des bénévoles pouvant consacrer une journée ou deux par mois à notre association. Notre idéal serait d'avoir au moins une mère d'accueil dans chaque commune de la COMPA.

Notre devise, « *je deviens bénévole pour les raisons suivantes :*

- *Je vis une expérience humaine enrichissante,*
- *Je partage un moment privilégié avec un ou plusieurs enfants,*
- *Je donne de mon temps par solidarité,*
- *Je rejoins une équipe amicale »*

**Cette activité vous intéresse,
vous pouvez nous appeler au 06 49 23 20 43 et 06 17 91 41 21,
ou consulter le site Internet : sosurgencegardenfants.org**

Lucienne BOISNEAU ou Marie-Thérèse COLLIBAULT



Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la
44521 COUFFÉ

www.couffe.fr

Tél. 02 40 96 50 05

Fax 02 40 96 57 14

mail : mairie@couffe.fr



► Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00-12h00 et 14h00-16h00

Mardi-Mercredi-Jeudi .. 9h00-12h30

Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Samedi 9h00-12h00

► Le maire, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, M. le Maire de Couffé reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, adjointe à l'enfance-jeunesse et finances reçoit sur RDV les mercredis et samedis matin : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, adjoint à la vie associative et communication, reçoit sur RDV, demande par mail à : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, adjointe à l'urbanisme, bâtiments et DP & DD* reçoit sur RDV, demande par mail à : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, adjoint à l'environnement, reçoit sur RDV les vendredis après-midi, demande par mail à : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, adjointe à la solidarité, reçoit sur RDV demande à envoyer par mail à : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, adjoint à la sécurité, mobilité-voirie et vie économique reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, conseiller délégué à la transition écologique et éco-responsabilité, reçoit sur RDV le samedi : laurent.gouret@couffe.fr
- **Audrey FABERT**, conseillère déléguée à la communication, reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer à : audrey.fabert@couffe.fr

* DP & DD = Démocratie Participative et Développement Durable

Pas d'événements Etat-Civil à annoncer ce mois-ci.

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme

44521 COUFFÉ

**la bibliothèque reste
fermée jusqu'à
nouvel ordre**

Contact : 02 40 96 37 28

<http://bibliofil.pays-ancenis.fr>, « nous contacter »



Prochaine parution

n°338 FÉVRIER 2021

Date limite de dépôt des articles :

10 JANVIER 2021

Les articles et visuels

(photos, logos, etc.)

sont à adresser par email à

mairie@couffe.fr

Services d'urgence

- **Gendarmerie 17 - Pompiers 18 - Médecin 15 (SAMU) ou 112**
- **Centre Anti-Poison** 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)
- **Pharmacie de garde** 3237
- **Défibrillateur à la mairie** (côté mur)
- **Femmes victimes de violences** .. 3919
la municipalité reste à votre écoute en cas de besoin.

Docteur Jean-Yves BAZIN -18 avenue de la Roche à Couffé - 02 40 96 50 23

Pharmacie COLLIN - 29 rue de la Vallée du Hâvre à Couffé - 02 40 96 51 80

Courriel : pharmaciecollin44@gmail.com

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h30 - Samedi : 9h-12h30

Infirmiers

- **Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75**
et **Christelle OUARY 06 67 51 05 50**, infirmières à domicile
6 place Saint-Pierre à Couffé
- **Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Amélie VILAIN**, infirmiers à domicile
24/24 au 07 85 36 12 05
1 rue du Stade à Couffé
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 - 02 40 83 02 98**
- **A.C.A.M.D. (soins à domicile) - 02 51 12 26 04**

Kinésithérapeutes

- **Mme COTTON Clémentine et MM. GUILBAUD Romain et COQUILLARD Jean-François**. Sur rendez-vous au : 09 52 59 34 53 ou via Doctolib.fr
14 rue des Vignes

Aide à la personne

- **Carine GERMAINE aide-soignante** (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN** (service à domicile, assistance aux personnes)
La Guillardière – 44521 COUFFÉ
T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89**
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47 - yannjoc.bernard@gmail.com
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- **Relais Petite Enfance** du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- **Multi-accueil "Les Lucioles"**
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- **Maison des adolescents** - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
Maison de l'Etat -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
Lundi 08h30-12h30 - 14h-16h30
Mercredi 08h30-12h30 - 14h-16h30
Vendredi 08h30-12h30 - 14h-16h30

- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62

- **Transport Solidaire** « Pilot'Ages »
Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat
(Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis
Téléphone : 0 810 254 410 - www.caf.fr

- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19
www.aideadomicilepourtous.org

Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76

Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

- **C.L.I.C.** (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

- **Assistante sociale** - 02 40 77 06 70
CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**
06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr
site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV
Mairie d'Ancenis au 02 40 83 87 00

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
02 40 89 30 15

LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :
25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40
www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**

Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h

Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 / 13h45 à 18h

Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...
Tous les jours aux horaires d'ouverture

COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la **COMPA** « gestion des déchets » au **02 40 96 31 89**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines PAIRES (changement à compter du 01/01/2021 sur l'ensemble de la commune.
(sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Les rouleaux de sacs de tri jaunes sont à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie. Servez-vous !

Théâtre ALTHÉA Couffé

La Prog' 2020-2021

COMMISSION CULTURELLE COUFFÉ

SAM.23
JANV.21H

CIE BANDE DE SAUVAGES
• LE VENTRILOQUE

Un ventriloque prête sa voix à une poupée adolescente qui raconte un anniversaire raté par la faute d'une famille étouffante. Pour ses seize ans, Gaby reçoit un stylo qui concrétise tout ce qu'elle écrit. Son ambition est d'écrire « le plus beau roman du monde », mais son frère s'en empare...

Un fauteuil de psychanalyste, un canapé, rouge, forcément, et derrière, une table dressée, ainsi que quatre chaises sur lesquelles mangeront les esprits délirants de l'auteure en mal d'inspiration. Ils interviendront dans ce huis clos, à tour de rôle, puis tous ensemble, pour se plaindre de l'attitude, à leurs yeux désinvolte, de la poupée GABY. Tout cela sous l'oeil attentif et interventionniste d'un ventriloque manipulé et se pensant manipulateur...

Une ambiance dépouillée pour un rendu brut et sans concession traitant de la schizophrénie frénétique d'une jeune auteure et des affres de la création.

PASS



26/09/2020 ° CIE B
17/10/2020 ° CIE L
07/11/2020 ° GÉR
21/11/2020 ° COMMEDIA DELL' QUARTIER - DEMEN
AU 05/12/2020
19/12/2020 ° LES PARAFLÛTISTES ° ONCE UPON A TIME + ° FILM D'ANIMATION

► Sous réserve de l'évolution sanitaire et des mesures gouvernementales

13/02/2021 ° A L C ° SPECTACLE VARIÉTÉS
AU 28/02/2021

22/03/2021 ° LA BANDE DE SAUVAGES

05/06/2021 ° L'ART ET LA

11/12/06/2021 ° A L C ° FESTIVAL LOISIRS ET CULTURE

Réservations auprès de la Mairie de Couffé

via l'application IntraMuros ou notre site www.couffé.fr ou par téléphone au 02.40.96.50.05

Tarifs : plein 9 € ; réduit 5 € ; moins de 15 ans gratuit

Programme complet avec bulletin d'abonnement disponible sur www.couffé.fr

